

Adresse des républicains français composant la commune de Sézanne (Marne), lors de la séance du 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des républicains français composant la commune de Sézanne (Marne), lors de la séance du 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 177;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17661_t1_0177_0000_3

Fichier pdf généré le 07/10/2019

Séance du 25 vendémiaire an III (jeudi 16 octobre 1794)

Présidence de CAMBACÉRÈS

1

La séance a été ouverte à onze heures, par la lecture de la correspondance.

Les citoyens composant la commune de Sézanne^a, les secrétaires et commis du district d'Amboise^b; les sociétés populaires de l'Isle-d'Aix [Charente-Inférieure]^c, de Léognan, département du Bec-d'Ambès^d, de Saint-Sauveur, département de l'Yonne^e, de Moyaux, district de Lisieux^f, et le conseil-général de la commune de Saint-Hilaire, département de l'Allier, félicitent la Convention sur ses travaux, se réjouissent de ce qu'elle fait succéder le règne de la justice à celui de l'oppression, jurent de lui être fidèles, et l'invitent à rester à son poste jusqu'à ce qu'elle ait terrassé les factions intérieures et repoussé pour jamais les despotes coalisés.

Mention honorable et insertion au bulletin (1).

a

[Les républicains français composant la commune de Sézanne, département de la Marne, à la Convention nationale, du 20 vendémiaire an III] (2)

Citoyens,

Fermes appuis de notre révolution, vous lui devés sa perfection. Nos armées invincibles et vos lois régénératrices déconcertent partout les intrigans et font pâlir les tyrans coalisés.

Le moderne Catilina est anéanti, tous les républicains respirent, la vertu à l'ordre du jour mettra chaque citoyen à sa place. Le but de votre adresse sera rempli.

Continués, inébranlables colonnes de notre liberté de comprimer cette horde scélérate qui

médite froidement notre perte et calcule ses attentats.

La victoire s'attache aux pas de nos braves défenseurs, et vos lois d'accord avec elle, assurent à jamais le bonheur et la gloire du peuple français.

Législateurs, que rien n'arrête votre marche rapide, la nation est debout, et vous commande de n'abandonner votre poste, que lorsque toutes les vertus sociales auront régénéré notre gouvernement.

Vive la Convention, guerre à mort aux tyrans, et à tous les ennemis de la révolution.

BRULLEY, président de la société populaire,
et deux pages de signatures.

b

[Les employés des bureaux du district révolutionnaire d'Amboise, département d'Indre-et-Loire, à la Convention nationale, du 18 vendémiaire an III] (3)

Liberté Egalité
Guerre aux méchants, Paix aux bons citoyens

Citoyens représentans,

Pénétrés du plus sincère attachement et du plus pur amour pour la Convention nationale nous avons sans doute adhéré de coeur à toutes les adresses de félicitations qui vous ont été faites sur vos glorieux travaux; mais l'événement du 9 thermidor, cet événement fameux qui fit tomber la tête du plus scélérat et du plus sanguinaire de tous les tyrans, de ces hommes exécrables qui ayant étouffé dans son âme pervertie jusqu'au moindre germe d'humanité abusoit du plus beau titre du monde pour mettre toute la république en deuil, pour

(2) C 321, pl. 1347, p. 12. *J. Fr.*, n° 751; *M. U.*, XLIV, 394.

(3) C 322, pl. 1354, p. 26.

(1) *P.-V.*, XLVII, 190.